

# Aide-mémoire sur les bonnes pratiques sanitaires à l'intention des services de garde en milieu familial

Les recommandations suivantes sont en accord avec les mesures de prévention de la COVID-19 en milieu de travail élaborées par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Elles visent à soutenir les services de garde dans l'aménagement de la résidence et l'organisation des activités courantes.

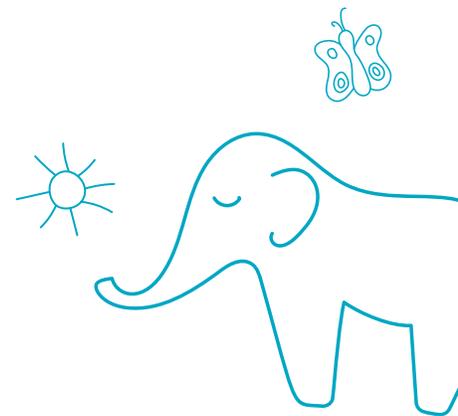
Pour vous informer au sujet des mesures d'hygiène, directives, consignes et autres protocoles relatifs à la santé des personnes, veuillez consulter le site suivant : [www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/reponses-questions-coronavirus-covid19/isolement-symptomes-traitements-covid-19/](http://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/reponses-questions-coronavirus-covid19/isolement-symptomes-traitements-covid-19/).

Veuillez également prendre connaissance de la plus récente fiche de l'INSPQ sur le site suivant : <https://www.inspq.qc.ca/covid-19/sante-au-travail>.

Il est essentiel de vous procurer et d'utiliser l'équipement de protection nécessaire, le tout conformément aux directives de l'INSPQ.

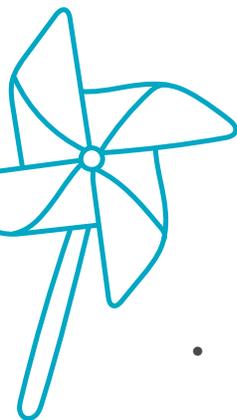
## Organisation des activités courantes

- Connaître et faire connaître :
  - Aux parents et au personnel (assistante et remplaçante) les mesures de prévention, d'exclusion et de désinfection de la Santé publique : <https://sante-montreal.qc.ca/fileadmin/fichiers/Campagnes/coronavirus/Services-de-garde-SantePublique.pdf>. Il est possible de proposer un « code de vie » signé par les parents qui rappelle les consignes et les règles d'exclusion.
  - Au personnel (assistante et remplaçante), les mesures particulières qui s'appliquent en présence de symptômes suggestifs de la maladie (fièvre, toux, difficultés respiratoires ou autres symptômes selon le site suivant : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/reponses-questions-coronavirus-covid19/#c46790>).
- Suivre la formation en ligne sur la gestion des cas contacts : <https://www.inspq.qc.ca/covid-19/formations/gestion-cas-contacts>



## Aménagement et utilisation de la résidence

- Installer les affiches rappelant l'importance de l'hygiène des mains, de l'étiquette respiratoire et de la distanciation physique aux endroits névralgiques (entrée, espaces de jeu, toilettes, portes extérieures, etc.)
  - [www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/MFA-Affiche\\_Mains.pdf](http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/MFA-Affiche_Mains.pdf)
  - AUTRES AFFICHES (Tousser ou éternuer sans contaminer [<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000450>], On reste à la maison et on sauve des vies ! [<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002469/>], etc.)
- Instaurer un triage strict à l'entrée du service de garde en milieu familial (parents, enfants et autres fournisseurs de services (livraison, courrier, etc.)).
  - Refuser l'accès à tout enfant qui présente des symptômes suggestifs de la maladie (fièvre, toux, difficultés respiratoires, perte subite d'odorat ou de goût, ou autres symptômes selon le site suivant : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/reponses-questions-coronavirus-covid19/#c46790>).
  - Refuser l'accès à tout enfant dont les parents présentent ces symptômes ou qui sont déjà placés en isolement en raison de la COVID-19 (cas ou contact).
- Limiter l'accès à la résidence aux parents ou autres adultes venant reconduire ou chercher l'enfant.
  - Dans la mesure du possible, prendre en charge l'enfant à la porte d'entrée.
  - Limiter au maximum l'accès aux parents au milieu de garde (le parent ne devrait pas entrer dans la résidence).
  - Sensibiliser les parents quant à la possibilité qu'un seul parent ou adulte soit responsable de reconduire et d'aller chercher l'enfant.
  - Dans la mesure du possible, limiter l'accès aux personnes autorisées à reconduire et à aller chercher l'enfant de manière ponctuelle qui n'habitent pas à la même adresse.
  - Tenter d'étaler l'arrivée et le départ des enfants pour éviter un trop grand nombre de familles à la fois.
- Prévoir un espace, dès l'entrée dans la résidence, pour permettre le lavage des mains ou l'usage d'une solution hydro-alcoolique pour tous (s'assurer cependant que celle-ci est hors de la portée des enfants).
- Éviter, dans la mesure du possible, la circulation des autres membres de la famille dans les espaces réservés aux enfants.
- Limiter, dans la mesure du possible, la circulation des enfants aux endroits essentiels pour leur permettre les activités (entrée, vestibule, escaliers, local, couloir vers la sortie, etc.).
- Aménager les lieux pour avoir le plus de distance possible entre les personnes.
  - Espacer l'utilisation des crochets ou espaces de rangement du vestiaire.
  - Créer, dans la mesure du possible, de l'espace entre les personnes (RSG et enfants) qui s'assoient à une table.
  - Espacer les « zones » de jeu (ex. : coin cuisine, coin lecture, coin repos).
  - Ajouter des tables, au besoin, pour favoriser la distance entre les enfants.
  - Installer des repères physiques au sol ou aux murs (lignes, autocollants, cônes, etc.) pour indiquer la distance de deux mètres à respecter entre les enfants pour certaines activités.
- Mettre à la disposition des enfants, des sacs ou des bacs de rangement fermés pour leurs effets personnels.
- Retirer les objets non nécessaires des aires accessibles aux enfants (ex. : revues, décorations, etc.).
- Porter une attention particulière aux espaces agissant comme goulots d'étranglement (ex. : entrée des vestiaires, sortie vers la cour, escaliers, etc.).
- Si possible, réserver une installation sanitaire uniquement pour la RSG et les membres de sa famille (non accessible aux enfants).
- Identifier un espace sécuritaire pouvant accueillir un enfant qui présenterait des symptômes devant être isolé, avec surveillance, dans l'attente de l'arrivée d'un parent.



## Horaire et gestion

- Respecter en tout temps le nombre maximal d'enfants pouvant être reçu.
- Éviter de partager le matériel et les équipements entre RSG.
- Revoir l'organisation des activités courantes et des routines pour éviter que des files ou des regroupements ne se créent (on ne va pas tous en même temps boire de l'eau, se laver les mains, récupérer son matelas, chercher un jouet, etc.).

## Gestion des activités et des sorties

- Favoriser au maximum les sorties extérieures en encourageant les activités sans contacts.
- Éviter, autant que possible, les jeux où il y a des contacts entre les personnes.
- Limiter, si possible, l'utilisation des jouets, livres, jeux de société à un enfant à la fois.
- Limiter le nombre de jouets et de jeux dans l'espace de jeu.
- Retirer tous les jouets difficiles à nettoyer (ex. : casse-tête, pâte à modeler, jeu avec cartes, etc.).
- Éviter les entrées et les sorties du matériel de réconfort des enfants (ex. : toutou, doudou, etc.) et en assurer le nettoyage régulièrement (éviter d'intégrer du matériel en provenance de l'extérieur).
- Espacer les matelas lors de la période de repos et veiller au nettoyage régulier de la literie (couverture et housse).
- Autoriser l'utilisation du module extérieur de jeu seulement s'il est possible de procéder à la désinfection de celui-ci de manière régulière.

## Organisation des périodes des repas et des collations

- Privilégier, lorsque possible et pour les enfants autonomes, une distance de deux mètres entre les enfants et la RSG.
- Ajouter des tables, au besoin.
- Espacer, dans la mesure du possible, l'utilisation de chaises hautes (éviter que les poupons puissent échanger leur nourriture).
- Ne pas partager les ustensiles, la vaisselle, les verres, les plateaux-repas, etc.
- Éviter l'utilisation de gourdes d'eau.
- Éviter le brossage de dents des enfants.

